

Aidez-nous à aider ! avec le partenariat d'entreprise



LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Le mécénat de compétences est une forme de partenariat gagnant-gagnant pour votre entreprise et notre association. Un ou plusieurs de vos salariés peuvent venir régulièrement ou ponctuellement mettre leurs compétences au service de notre cause lors de journées de bénévolat ou de solidarité.

Positif pour vos parties prenantes

Par vos engagements affichés en faveur d'un acteur de solidarité et par l'implication de vos salariés à la démarche partenariale, vous donnez du **sens au travail** et valorisez votre marque-employeur.

Vous offrez une expérience enrichissante à vos salariés qui développeront de **nouvelles compétences** et rencontreront de **nouvelles personnes**.

Responsabilité sociétale des entreprises

Vous répondrez à une obligation légale en matière d'engagement sociétal. La loi PACTE (*Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises*) rend obligatoire pour toutes les entreprises, la prise en "considération des enjeux sociétaux et environnementaux de son activité" (Article 1833 du Code Civil).

Vous participerez à une démarche citoyenne et développerez des actions responsables. Vous vous mobiliserez autour d'une action solidaire locale et vous vous ancrerez territorialement tout en ayant un **double impact : social et environnemental**.

Organiser des journées de solidarité :

Ce type de mécénat a beaucoup d'avantages pour notre Communauté.

- **Bénéficier d'expertises pointues et de ressources supplémentaires** pour renforcer nos équipes et développer de nouveaux projets.
- **Sensibiliser les salariés de l'entreprise** à notre message et à nos valeurs.
- **Tisser des liens durables** avec des entreprises partageant nos valeurs de solidarité.
- **Recruter de nouveaux bénévoles**, organiser des journées solidaires...
- **Potentiellement faciliter l'embauche des compagnons** ayant pour projet une réinsertion professionnelle (passerelles-emplois).



”
Toi qui n'a rien, viens m'aider à aider

Abbé Pierre “

Être bénévole dans notre communauté c'est...

- Être utile pour une action collective !
- Porter des valeurs fortes : inclusion, solidarité, entraide, humanisme...
- Apprendre une leçon de vie grâce à la vie communautaire
- S'ouvrir aux autres : appartenir à un groupe, créer des liens...

Les activités des bénévoles

- Participer aux activités de la vie quotidienne (ramassage, tri, vente...)
- Apporter votre aide à l'alphabétisation, à la recherche d'emploi...
- Animer des ateliers de loisirs
- Mettre au service ses compétences professionnelles et ses talents pour orienter les compagnons et aider la communauté !



Qui sommes-nous ?

La communauté Emmaüs de Parempuyre est une association d'intérêt général et d'utilité publique (loi 1901).

Depuis 1969, Emmaüs Parempuyre incarne une **communauté solidaire** fondée par l'Abbé Pierre. Elle est autonome et engagée dans **l'accueil des sans-logis et des personnes en grande précarité**, cela **sans dépendre de financements publics**. Notre mission est de **combattre toutes formes d'exclusion** en donnant de la dignité aux personnes accueillies.

Grâce à notre activité de récupération et de revalorisation des objets, nous inscrivons notre association dans une **démarche d'économie sociale, solidaire et circulaire**. La vitalité de notre communauté repose sur l'engagement de tous ses membres : bénévoles, compagnons, salariés, partenaires, acheteurs et donateurs. Emmaüs Parempuyre est un lieu de rencontre entre engagement citoyen, diversité sociale et culturelle et vie économique locale.

Nous suivre !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour connaître l'actualité de notre Communauté !



Instagram

@emmausparempuyre

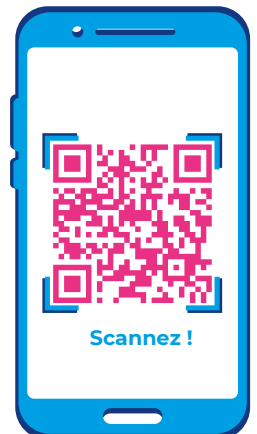


Scannez !



Facebook

@Emmaus Aquitaine



Scannez !



Thierry Halluin

Responsable
07 78 32 94 56

Nasredine Bendella

Responsable adjoint
06 68 80 42 22

emmausparempuyre@hotmail.fr

2 Rue des Compagnons de l'Abbé Pierre,
33290 Parempuyre